



Guéret, le 2 février 2018

Communiqué de presse

Opérations de contrôle dans les secteurs alimentaires et non-alimentaires

Dans le cadre de la surveillance du fonctionnement des marchés de **fin d'année 2017**, vingt-trois contrôles ont été réalisés dans les secteurs alimentaires et non-alimentaires.

Les contrôles hygiène ont été assurés par les agents de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Les 23 établissements visités se répartissent comme suit :

Produits industriels : 16

- Fleuristes, sapins floqués : 4 magasins
- Jouets / cadeaux / décorations : 3 magasins et 3 boutiques éphémères
- Articles textiles (vêtements, laine, ...) : 6 boutiques éphémères

Produits alimentaires : 7

- Détail : 5 dont 4 marchés
- Restauration / bar : 2

Il a été constaté un bon respect des réglementations par les professionnels (affichage prix et marquages spécifiques aux produits).

Toutefois, les contrôles ont été suivis de 4 avertissements :

- Décorations florales floquées – absence de l'avertissement sur l'inflammabilité : 2
- Affichage des prix du pain et pâtisseries sur un marché et des boissons dans un bar restaurant : 2

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23